

Accompagner les agriculteurs pour des exploitations agricoles multiperformantes en Grand Est Diagnostic des besoins des conseillers

Projet **mesPerspectives**



Yves Le Roux (ENSAIA)

Avec la collaboration de : Juliette Viel (Idele-CRAGE), Gilles Saget (Idele),
Laurence Echevarria (Idele), Anne Schaub (CRAGE), Cécile Foissey (CA52)



ARPIDA Animation Régionale des Partenariats pour l'innovation et le Développement Agricole Edition 2018
La responsabilité du Ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée



Janvier 2021

Quel accompagnement vers la multi-performance des exploitants agricoles par les chambres d'agriculture du Grand-Est ?

CONCEPT DE MULTI-PERFORMANCE

En 2013, l'INRA publie un rapport qui vise à inventorier l'ensemble des biens et des services produits sur une exploitation agricole. Plus qu'un simple inventaire, cette synthèse présente les cinq classes de performance potentiellement évaluables :

- La production qui analyse le volume et de la qualité des récoltes (quantité, critères qualitatifs)
- L'économie qui renvoie à la viabilité économique de la structure (rentabilité, robustesse, transmissibilité...)
- La consommation de ressources naturelles qui concerne les économies potentielles de ressources naturelles non renouvelables ou difficilement renouvelables (phosphore, énergie fossile, eau...)
- La protection de l'environnement qui évalue le niveau de préservation ou d'amélioration de la qualité de l'environnement (eau, air, GES, carbone dans les sols, érosion, biodiversité...)
- Les performances sociales qui mesurent l'acceptabilité des pratiques pour l'agriculteur mais également pour la société (temps de travail, santé, bien-être animal...)

En 2018, l'étude ACCA (AgroEcologie, ACCompagner les Accompagnateurs) réalise un diagnostic sur l'évolution du conseil vers un conseil de transition en agroécologie et en particulier sur le pilotage stratégique et agronomique dans un environnement instable.

C'est à partir du cadre théorique de la multi-performance, et des éléments de synthèse issus de l'étude ACCA qu'un diagnostic a été réalisé afin d'évaluer la prise en compte de la multi-performance et des moyens et méthode mis en œuvre pour son déploiement dans l'accompagnement des exploitants agricoles par les Chambres d'agriculture du Grand-Est. Une vingtaine d'entretiens semi-directifs, la plupart en face à face ont été réalisés auprès de conseillers (élevage, agronomie, entreprise), chefs de service, directeur de chambre d'agriculture entre mars et septembre 2019.

PRISE EN COMPTE ET DEPLOIEMENT DE LA MULTI-PERFORMANCE

Pour une très grande majorité des enquêtés, la multi-performance n'est pas un terme utilisé dans leur exercice professionnel, même si de par son caractère explicite, tous arrivent à définir correctement le concept, les termes « agro-écologie » et « agriculture durable » étant plus couramment utilisés.

Pour beaucoup des interrogés (les conseillers en particulier) les 5 piliers de la multi-performance sont de fait hiérarchisés dans leur pratique professionnelle. En effet, il ne peut y avoir de multi-performance si le pilier technico-économique n'est pas d'abord validé. Cette priorisation donnée au pilier technico-économique est justifiée par plusieurs éléments. L'absence ou tout au moins la trop faible rémunération pour certaines performances identifiées (GES, bien-être animal, carbone, biodiversité...) qui n'incite pas les conseillers à proposer une réflexion ; dans la même logique, les exploitants sont peu demandeurs ; certains chefs de service des Chambre d'agriculture ne poussent pas les conseillers dans cette voie. Même pour les dispositifs financés (l'installation par exemple) la multi-performance n'est pas totalement abordée. En effet, aux yeux des enquêtés, pour certaines performances, peu d'indicateurs sont disponibles ou facilement utilisables ou encore les conseillers ne sont pas formés pour les aborder (carbone, énergie, GES...). La problématique des phytosanitaires apparaît particulière. En effet une volonté de changement des pratiques par les exploitants est observée par les conseillers, que ce soit pour des questions réglementaire, d'impasse agronomique ou de volonté de changement, même s'il n'y a pas ou peu de monétarisation possible.

Pour l'ensemble des enquêtés, le déploiement de la multi-performance nécessite l'appropriation et l'utilisation de « l'approche globale », il est aussi fait référence à « l'analyse systémique » ou « l'analyse stratégique » pour sa mise en œuvre. Tous ou presque considèrent

faire de « l'approche globale », mais à des niveaux d'intégration différents : la parcelle ou l'exploitation ou l'exploitation dans son contexte de filière et de territoire. Pour certains conseillers, « l'approche globale » ne peut s'envisager qu'à l'échelle de l'exploitation en y incluant le territoire et les logiques de filière. Cette différence de perception semble dépendre, dans notre cas, du niveau d'intervention du conseiller sur l'exploitation.

LA TRANSVERSALITE : AU CŒUR D'UNE APPROCHE GLOBALE MULTI-PERFORMANTE

Pour l'ensemble des enquêtés, le déploiement de la multi-performance nécessite aussi plus de transversalité entre les différentes compétences. L'approche globale doit être associée à plus de décloisonnement dans les services des chambres d'agriculture, décloisonnement inhérent à la structuration de ces Chambres, organisée globalement en pôles/marchés sur les thématiques élevage, agronomie, entreprise, territoire-collectivité.

En plus de la transversalité inter-services, certains chefs de service ont indiqué que le déploiement de la multi-performance n'était pas un processus naturel et évident pour les exploitants agricoles et dépendait de la structuration de l'offre de conseil proposée et d'une cohérence entre ces niveaux de conseil. L'organisation du conseil en 3 niveaux a été identifiée et préconisée pour pouvoir proposer un conseil en multi-performance. Tout d'abord une approche de conseil sous forme collective/territoriale permet un partage d'expériences qui peut susciter des questionnements individuels ainsi que des interrogations spécifiques abordables dans des groupes innovants. Pour quelques personnes interrogées il est nécessaire d'avoir ces 3 structurations de conseil (collectif/territorial, individuel, innovant) pour pouvoir déployer un conseil multi-performant.

QUELS OUTILS POUR ABORDER LA MULTI-PERFORMANCE ?

Au-delà de la structuration du conseil, l'ensemble des conseillers indiquent utiliser de manière permanente des références pour de nombreux usages et de nombreuses thématiques : comparaison de groupe, reconception de systèmes, éléments pour alimenter des modèles de simulation... Pour le domaine des productions végétales, un besoin de références liées aux régions agricoles cohérentes d'un point de vue pédoclimatique a été clairement identifié.

L'ensemble des enquêtés indiquent ne pas ou peu utiliser Opéra-connaissances. De nombreuses raisons ont été évoquées, principalement la difficulté d'usage, une recherche par mots-clés inadaptés et pour certains un manque de formation. Seules les références concernant des sujets ou productions atypiques sont recherchées sur Opéra-connaissances.

La diffusion des références est plus ou moins formalisée selon les thématiques, elle peut être très organisée au sein d'un réseau organisé et animé (productions de lait et viande par exemple) mais aussi limitée à une diffusion inter-personnelle locale, non formalisée. Ainsi chaque conseiller met en œuvre une stratégie personnelle pour la recherche de références. Tous se disent malgré tout plutôt satisfaits de cette organisation. Par contre, cette approche très individuelle rend difficile, pour un nouvel entrant, un accès efficient aux références disponibles.

Les champs thématiques couverts par les références sont principalement d'ordre technico-économique (à l'échelle des ateliers), correspondant à la demande de conseil réalisé. La thématique qualité de l'eau semble elle aussi bien renseignée, pour les autres volets de la multi-performance peu ou pas de références sont facilement disponibles. Un manque de formation sur certaines thématiques a été identifié (bien-être animal, GES...).

Certains conseillers sont eux-mêmes producteurs de références. Bien que très chronophage et consommatrice de moyens, cette activité est considérée comme nécessaire par les producteurs de références eux-mêmes, mais des interrogations sur la pérennité de cette activité ont été mentionnées par plusieurs conseillers et chefs de services.

Un développement important de groupes fermés d'exploitants via les réseaux sociaux qui partagent leurs démarches innovantes est observé. Pour la plupart des enquêtés, le suivi, le partage, la capitalisation-validation et valorisation des innovations issues du terrain, non référencées dans les réseaux, apparaît aujourd'hui comme un réel manque. L'utilisation de plus en plus fréquente par les exploitants (plutôt les jeunes) d'applications numériques est aussi constatée avec une réponse quasi immédiate assurée par ces outils. Sans remettre en cause ce nouvel usage du numérique et des applications associées, certains conseillers s'interrogent sur la qualité réelle des informations partagées et délivrées et la nécessaire prise en compte de cette nouvelle modalité dans leur approche du conseil.

CONCLUSIONS SUR LE DIAGNOSTIC

La mise en œuvre de la multi-performance est encore partielle même pour les conseillers aguerris à l'approche globale et l'analyse stratégique, en particulier sur les externalités environnementales des systèmes étudiés. Le caractère non monétarisable de certains critères de la multi-performance rend difficile leur intégration dans le conseil et sa valorisation dans une prestation. La prise en compte de la multi-performance nécessite à la fois une coordination dans les compétences des conseillers mais aussi une structuration dans le conseil qui devrait permettre aux exploitants de mieux appréhender l'intérêt d'aborder la multi-performance. Les références apparaissent indispensables mais les thématiques de la multi-performance sont couvertes de manière très inégale et le mode de diffusion de ces références est plus ou moins formalisé en fonction des productions et thématiques abordées. Une interrogation sur la pérennisation de la production des références par les conseillers, très chronophage, est portée par de nombreux enquêtés. L'usage du numérique par les exploitants, via les réseaux sociaux ou les applications, apparaissent en plein développement et questionnent la pratique professionnelle de certains conseillers en particulier pour le suivi et la capitalisation des innovations issues du terrain.